



©Jean-Philippe Desvaux

Formation

**APPLICATION DES BONNES
PRATIQUES LIÉES À LA
MANIPULATION ET À LA MISE EN
ŒUVRE DE PROCÉDURES NON
INVASIVES SUR TORTUES**

01 - 03/10/2024 | TORTUPÔLE FRANCE, Carnoules (83)

CONTENU ET OBJECTIFS

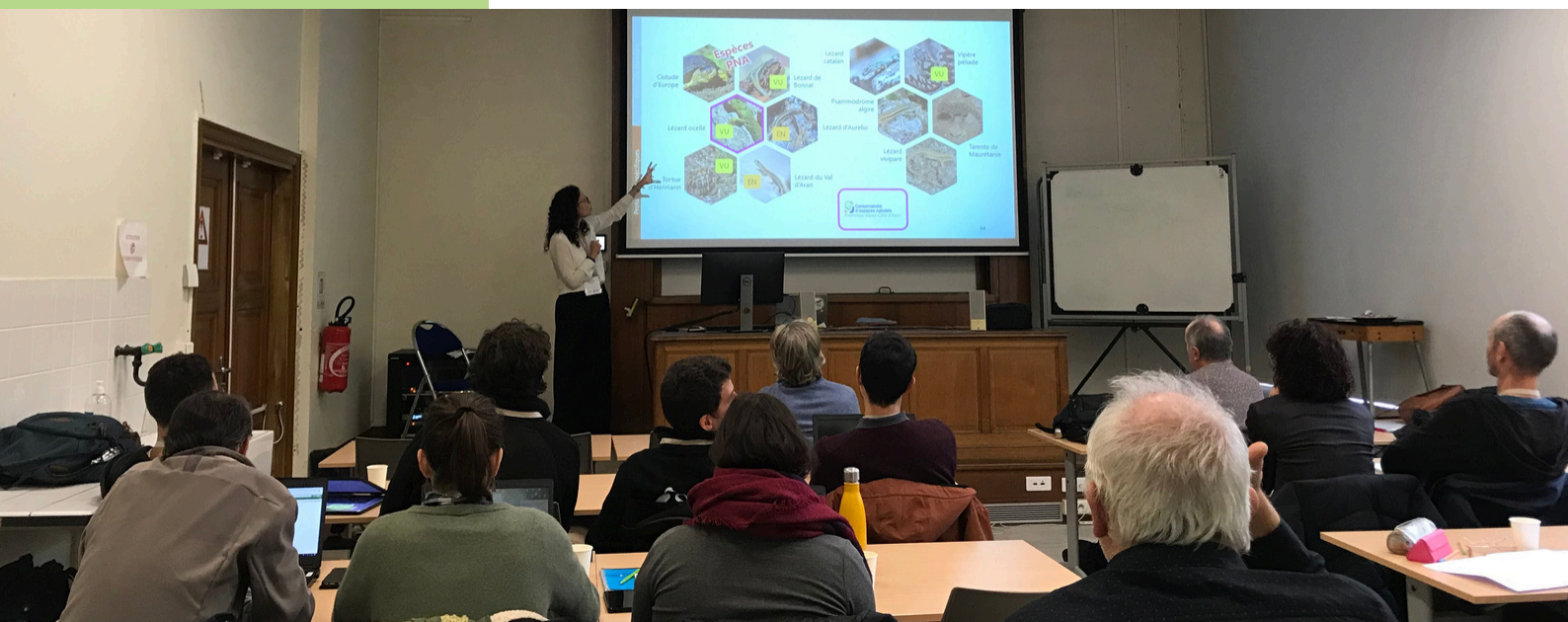
OBJECTIFS

- Améliorer ses connaissances concernant le cadre réglementaire s'appliquant à la manipulation de la faune sauvage
- Acquérir des compétences liées à la manipulation et à la mise en œuvre de procédures faiblement invasives sur tortues en respectant le bien-être animal
- Être sensibilisé aux menaces pesant sur les tortues et à la problématique des espèces exotiques envahissantes

Pourquoi cette formation ?

En plus des objectifs ci-contre, cette formation vise également à répondre à l'article 4 de l'arrêté du 18 décembre 2014 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets. Bien que n'étant soumises à aucun arrêté spécifique, les formations identifiées dans l'article 4 de l'arrêté cité sont fortement souhaitées afin de guider les services instructeurs (DREAL) dans les dossiers de demandes de dérogations de capture.

**3 jours de formation
sur 22h**



INTERVENANTS



AUDREY TROCHET
SHF

Titulaire d'un doctorat en écologie obtenu en 2013, Audrey est arrivée à la SHF en 2020. Elle en est la responsable scientifique depuis 2023. Elle intervient dans le cadre de la formation "Utilisation des animaux de la faune sauvage non hébergée à des fins scientifiques".



LAURE BOURGAULT
SHF

Titulaire d'un Master Economie et Environnement, avec 15 ans d'expérience en herpétologie, Laure est arrivée à la SHF en 2023. Elle est en charge de l'animation des plans nationaux d'actions en faveur du Lézard ocellé et de la Cistude d'Europe.



ANTHONY OLIVIER
Tour du Valat

Ingénieur d'études, Anthony a intégré l'équipe de la Tour du Valat en 1996. Il est garde commissionné de la Réserve naturelle régionale de la Tour du Valat. Expert de la Cistude d'Europe, il est notamment en charge d'un suivi à long terme de l'espèce, initié en 1997, sur la Tour du Valat.



JEAN-MARIE BALLOUARD
SOPTOM

Jean-Marie, docteur en écologie de l'Université de Poitiers, a effectué sa thèse au Centre d'Études Biologiques de Chizé (CEBC-CNRS). Il a intégré la SOPTOM en tant que chargé de mission scientifique en 2011. Depuis 2023, il en est le coordinateur scientifique.



SÉBASTIEN CARON
SOPTOM

Sébastien, ingénieur écologue spécialisé dans la gestion de la faune sauvage menacée, est le responsable scientifique de la SOPTOM depuis 2010. En plus de son rôle de directeur, il pilote ou contribue aux diverses missions scientifiques de la SOPTOM.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MARDI 1ER OCTOBRE, 9 H - 18 H

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
9h00 - 10h15	Règlementation française applicable à la manipulation de la faune sauvage non hébergée [salle] <i>Intervenante : Audrey Trochet</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître la réglementation autour des procédures non invasives et invasives sur la faune sauvage
10h15 - 10h30	Pause	
10h30 - 11h30	Principes éthiques et règle des 3R [salle] <i>Intervenante : Audrey Trochet</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les principes éthiques de Réduction-Raffinement-Remplacement (3R)• Être capable de mener une réflexion sur l'utilisation d'animaux de la faune sauvage dans les suivis en milieu naturel
11h30-12h00	Rappels sur l'écologie des espèces cibles [salle] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître l'écologie des espèces cibles (tortues terrestres et tortues d'eau douce)
12h00-13h30	Pause déjeuner	
13h30 - 15h30	Techniques de détection et de capture existantes sur les espèces cibles [salle] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes techniques utilisées pour la capture des tortues (dont détection par chiens)• Savoir identifier et appliquer la méthode la plus pertinente
15h30-18h00	Bonnes pratiques à appliquer pour la prise de mesures morphologiques [TP] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes techniques utilisées pour réaliser des prises de mesures morphologiques sur tortues• Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MERCREDI 2 OCTOBRE, 9 H - 18 H

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
9h00 - 10h00	Enjeux et menaces qui touchent les tortues (PNA) [salle] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Laure Bourgault</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes menaces qui pèsent sur les tortues• Connaître les coordinateurs nationaux (voire régionaux) des PNA associés aux espèces cibles
10h00 - 11h30	Risques sanitaires et procédures à appliquer [salle] <i>Intervenant : Sébastien Caron</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes maladies et pathogènes susceptibles d'être présents dans les populations naturelles de tortues• Connaître les méthodes de prélèvements utilisés pour détecter la présence de maladies et pathogènes• Savoir comment réagir face à un animal malade
11h30 - 11h45	Pause	
11h45 - 12h15	Saisie des données (SINP et module CMR) [salle] <i>Intervenante : Audrey Trochet</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les bases de données et la circulation de ces dernières dans le cadre du SINP• Maîtriser la saisie de données de CMR sur le module de saisie GeoNature dédié
12h15-13h45	Pause déjeuner	

PROGRAMME DÉTAILLÉ

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
13h45 - 15h15	Méthodes à appliquer pour le prélèvement non invasif d'ADN [TP] <i>Intervenant : Jean-Marie Ballouard</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes techniques utilisées pour prélever de l'ADN sur tortues• Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués
15h15 - 15h30	Pause	
15h30 - 17h00	Techniques de marquage existantes sur les espèces cibles [TP] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes techniques utilisées pour marquer individuellement des tortues
17h00 - 18h00	Suivis en milieu naturel [Terrain] : - Tortues aquatiques (protocole de capture, pose de nasses) <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JEUDI 3 OCTOBRE, 9 H - 18 H

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
9h00 - 10h00	Points limites (signes de stress des animaux) et recours [salle] <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser l'ensemble des signes de stress connus chez les tortues• Savoir les détecter et réagir en milieu naturel
10h00 - 11h30	Espèces invasives : réglementation, méthodes à appliquer, procédures à suivre [salle] <i>Intervenant : Jean-Marie Ballouard</i>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les espèces exotiques susceptibles d'être rencontrées en milieu naturel• Savoir comment réagir
11h30 - 11h45	Évaluation des compétences acquises*	<ul style="list-style-type: none">• Distribution des formulaires d'évaluation à rendre complétés à la fin de la formation
11h45 - 13h15	Pause déjeuner	
13h15 - 18h15	Suivis en milieu naturel [Terrain] : - Tortues terrestres (protocole de suivi mis en œuvre, suivi télémétrique et CMR) - Tortues aquatiques (protocole de capture, suivi) <i>Intervenants : Jean-Marie Ballouard & Anthony Olivier</i>	<ul style="list-style-type: none">• Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués

***Les compétences acquises seront évaluées en fin de formation.**

Les résultats seront transmis individuellement dans la semaine qui suit la formation. Si l'évaluation est réussie, une attestation de réussite sera adressée au stagiaire en complément de l'attestation de participation à la formation.

INFORMATIONS PRATIQUES



Lieu de formation

TORTUPÔLE FRANCE, 1065 Route du Luc, D97, 83660 Carnoules



Nombre de participants

La formation est limitée à 12 participants.



Publics concernés

Professionnels

Prérequis



- Être titulaire d'un diplôme sanctionnant un minimum de 3 années d'études supérieures dans une discipline scientifique (écologie/biologie) ou être un personnel en activité ayant validé 2 années d'études supérieures dans une discipline scientifique (écologie/biologie) et un minimum de 2 années d'expérience professionnelle
- Connaître la procédure de demande de dérogation de capture d'espèces protégées
- Être amené(e) à travailler sur les tortues dans le cadre de ses activités professionnelles



Contenu pédagogique

Exposés théoriques, travaux pratiques et mise en situation sur le terrain



Matériel et équipements conseillés

Cahier, stylo, vêtements robustes, vêtements de pluie, chaussures de randonnée, couvre-chef, crème solaire, gourde, paire de jumelles, appareil photo



Déplacements lors de la formation

Déplacements sur le terrain en covoiturage avec les véhicules des participants



Contact

Pour toute question, merci de nous contacter à l'adresse suivante :

formation@lashf.org

INSCRIPTION



Le nombre de participants étant limité, ne tardez pas à renseigner le formulaire de pré-inscription téléchargeable en cliquant sur le lien suivant, **avant le 18/09/2024** :

[TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION](#)

Votre candidature sera évaluée et vous recevrez un mail d'acceptation ou de refus dans un délai de **5 jours**.

Le coût individuel de formation s'élève à 880 €. Il comprend le coût pédagogique ainsi que les frais de déjeuner.

La certification Qualiopi de la SHF est prévue fin 2024, par conséquent le coût de cette formation ne peut pas être financé par l'OPCO de votre employeur.

Personnes en situation d'handicap

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires à votre accueil au sein de notre stage. Notre référente handicap, Anne LOMBARDI (anne.lombardi@lashf.org) vous contactera.

Conditions d'annulation

Au plus tard 10 jours avant le début de la formation. Passé ce délai, les coûts pédagogiques seront facturés à 100%. Téléchargez le [Règlement intérieur de nos actions de formation](#).





Société Herpétologique de France

SIRET 442 242 079 00022 – NDA n° 11756775575

Siège social : 57 Rue Cuvier, CP 41, 75005 Paris

Siège administratif : c/o Isabelle Chauvin, 2014 Route de Roquefort, 32360 Peyrusse-Massas

<http://lashf.org> – formation@lashf.org